

Vendredi 27 août

Année scolaire 2021

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Présentation du nouveau directeur de l'école primaire, Guillaume EDEL :



Chers parents,

A l'occasion de ma prise de fonction, je souhaitais me présenter à vous.

Je viens de Strasbourg, en Alsace. Une belle région qui fut tantôt allemande, tantôt française au fil de l'histoire. Un territoire riche en langues et en multiculturalisme, à l'image de notre lycée J. Mermoz.

Tout d'abord enseignant remplaçant en zone d'éducation prioritaire, je suis devenu directeur pour m'impliquer davantage dans l'enseignement.

Mon premier poste a été sur une direction d'école maternelle, où j'avais également une classe de petite et moyenne section. Je suis ensuite parti avec ma famille un an au Guatemala où j'ai pu découvrir le fonctionnement des écoles françaises à l'étranger et apprendre l'espagnol.

De retour en France, je suis devenu directeur d'une école élémentaire, toujours avec une classe : d'abord CM2, puis CE1/CE2.

C'est avec plaisir que je rejoins l'école J Mermoz, et votre beau pays, dans un contexte où le protocole sanitaire permet aux élèves de revenir en classe entière. Après avoir personnalisé notre enseignement en petits groupes, le passage en classe entière nous permettra de faire évoluer notre pédagogie. Je suis fortement attaché aux valeurs d'excellence éducative et d'innovation des écoles AEFE, mais aussi aux valeurs françaises de liberté, d'égalité et de fraternité. Au-delà des contenus éducatifs, il y a aussi une attention portée au climat scolaire et à la bonne intégration des élèves dans leurs classes, après de nombreux mois d'isolement. Une intégration poursuivie dans leur vie future dans le réseau mondial des anciens élèves des écoles françaises à l'étranger. Nous œuvrons tous pour donner aux élèves les outils pour devenir des adultes heureux et libres, capables de s'insérer avec succès dans le monde de demain.

J'ai déjà pu saluer les élèves dans leurs classes, et j'espère avoir l'occasion de vous rencontrer bientôt !

Guillaume EDEL

Concours photos et développement durable :

Les éco-délégués du secondaire ont imaginé et réalisé un concours photo qui proposait à tout élève de photographier des plantes.

Les élèves de l'établissement ont participé et le jury a retenu les meilleures photos, que nous vous proposons ci-dessous. Les lauréats sont : premier prix Julise Halbout (3^{ème}), 2^{ème} prix Malena Grecco (2^{nde}), 3^{ème} prix Juana Nacleiro (6^{ème}) 4^{ème} prix Hedi Ben Abid (6^{ème}) et 5^{ème} prix Agustin Dionesalvi (4^{ème}). Ils recevront les prix suivants : un compositeur, et des sets de jardinage.

<https://lyceemermoz.edu.ar/v5/concours-plantes/>



PLANTAS

PRIMER CONCURSO FOTOGRÁFICO ORGANIZADO
POR LOS ECO-DELEGADOS DEL LICEO FRANCO-ARGENTINO JEAN MERMOZ

PREMIER CONCOURS PHOTO ORGANISÉ
PAR LES ÉCO-DÉLÉGUÉS DU LYCÉE FRANCO-ARGENTIN JEAN MERMOZ



Dans le même domaine de l'éducation au développement durable, le lycée est heureux de participer vendredi 27 août à 12h à la plantation d'un arbre par la Comuna 13 sur le trottoir voisin de notre bâtiment. Nos éco-délégués seront présents et les élèves pourront être invités à l'arrosage régulier du jeune arbre.

Potager Mermoz

Dans le cadre du programme éco-responsable des Jeux internationaux de la Jeunesse JIJ, les élèves de 2de et 1ère ont travaillé au mois de mai sur la récupération du Potager Mermoz.

Cette semaine, les élèves de 5C ont réalisé la première récolte du potager.

¡Bravo aux élèves de maternelle, de l'élémentaire et du secondaire qui ont participé à l'arrosage et à l'entretien de notre potager!





Nouveau projet d'établissement :

L'ensemble des membres de la communauté scolaire Jean Mermoz va être associée à la réflexion sur notre futur nouveau projet d'établissement. En ce qui concerne les parents, ce travail va débuter avec un sondage, qui leur sera prochainement envoyé. De cette façon chacun pourra donner son avis sur les futures orientations de ce projet d'établissement. Nous mettrons ensuite en place quelques groupes de travail, afin de synthétiser les idées réunies et les rédiger. Pour mieux comprendre ce qu'est un projet d'établissement, vous pouvez vous reporter à la pièce jointe à ce bulletin. Nous vous remercions par avance pour votre contribution.

Dispositions concernant l'enseignement à distance des élèves bloqués à l'étranger :

Nous avons réalisé un sondage auprès des familles dont les enfants sont bloqués à l'étranger du fait des vols annulés ou retardés.

Il apparaissait vendredi dernier que, pour l'ensemble de l'établissement :

- 37 élèves sont actuellement en isolement sur le sol argentin et réintégreront prochainement les classes présentes
- 51 sont encore à l'étranger.

Dans l'état actuel de connaissance des dates de vol, les retours de ces élèves se répartissent jusqu'au 14 septembre. Une extension de la prise en charge en enseignement à distance est prévue. Les modalités de celui-ci sont analysées avec les professeurs actuellement.

Vote du Conseil d'établissement sur la question des 3 jours à récupérer :

Le calendrier scolaire fait partie des compétences du conseil d'établissement et ne peut être modifié qu'après le vote de ses membres.

Lors du conseil d'établissement du 18 août, deux propositions ont donc été soumises aux membres du conseil, et suivies d'un vote à bulletin secret. Les propositions étaient les suivantes :

- ⇒ Je souhaite que les jours supprimés en mai soient travaillés les 13, 14 et 15 décembre 2021
- ⇒ Je souhaite que les jours supprimés en mai soient travaillés sur 5 mercredis après-midi de septembre, octobre et novembre

Dans les deux cas, une majorité de votes a largement refusé la modification du calendrier scolaire : 15 non, contre 8 oui pour le premier vote, puis 15 non, contre 7 oui et 2 abstentions pour le second vote (une personne de plus ayant participé à ce vote).

Ces deux propositions constituant les deux possibilités de récupération, il en a été conclu que les trois jours supprimés en mai ne seront pas récupérés.

Chiffres COVID au 25/8

Cas COVID :

Lycée global (personnels et élèves, tous niveaux) :

- ⇒ 237 cas déclarés dont 63 cas avérés (27%). (3 en attente du PCR).

dont 52 à la Maternelle (22%), 67 au Primaire (28%) et 119 au secondaire (50%). 1 cas affecte la Maternelle et le Primaire en même temps.

- ⇒ 63 cas avérés dont 14 à la Maternelle (22%), 12 au primaire (19%) et 38 au secondaire (60%). 1 cas affecte la Maternelle et le Primaire en même temps.
 - ⇒ 264 bulles fermées dont 64 pour des cas avérés (24%).

◊ Secondaire :

119 cas déclarés dont 38 cas avérés (32%). (2 en attente du PCR).

◊ **Primaire :**

67 cas déclarés dont 12 cas avérés* (18%). (1 en attente du PCR)

◊ Maternelle :

52 cas déclarés dont 14 cas avérés (27%).

- ⇒ 16 personnels sur 210 ont été atteints du COVID depuis février 2021 = 7.6%

Avancée de la vaccination au 26/8:

Total de personnels **210**

- vaccin complet **155 = 74%**
 - en attente 2ème injection **46 = 22%**
 - cas particuliers en attente de vaccination **5 = 2,5%** avec rendez-vous fixé prochainement.
 - ne souhaitent pas se vacciner **3 = 1,5%**

Mise en place des cours présentiels pour les groupes de spécialités de 1^{ère} et de terminale et pour les options :

Le nouveau protocole sanitaire permet d'installer dans un même espace couvert les élèves des différentes bulles-classes, à condition qu'ils restent distants de 1.5m, voire 2m minimum dans le réfectoire.

Ce qui est appliqué pour la demi-pension est étendu aux cours qui regroupent des élèves de différentes classes : cours de spécialités pour les premières et terminales, mais aussi cours d'options. Une analyse a été faite pour chaque groupe, en fonction de son effectif, et de sa composition, afin de lui attribuer la salle adaptée qui permette de garantir la distance de 2 m entre les élèves issus de différentes classes. Une répartition a été faite en mobilisant l'auditorium, la salle Thévenin et le CDI. Ces cours débuteront en présentiel à partir du lundi 30 août, selon ces nouvelles modalités. Les élèves et familles en seront informés par Pronote.

De ce fait, les élèves boursiers pourront prendre leurs repas au lycée les jours suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, ils pourront apporter leur panier repas ou acheter un repas au Kiosco.

Aménagements du baccalauréat français 2021 :

Pour l'ensemble des épreuves terminales, des consignes de bienveillance seront transmises aux jurys, au regard des circonstances particulières de cette session.

Les dates des épreuves sont en cours de finalisation sur la zone. Elles seront transmises prochainement.

L'épreuve écrite de philosophie aura lieu avec les aménagements suivants :

- 4 sujets au choix (au lieu de 3) : un sujet d'explication de texte philosophique, et 3 sujets de dissertation (au lieu de 2).
- entre la note de l'épreuve terminale et la moyenne annuelle du contrôle continu, seule la meilleure des deux notes obtenues sera retenue.

L'épreuve du grand oral se déroulera avec ces modalités adaptées :

- lors de la 1^{re} partie de l'épreuve, consistant en un exposé de 5 mn, chaque candidat pourra disposer des notes qu'il aura rédigées lors de sa préparation de 20 mn,
- pendant la 2^e partie de l'épreuve, consistant en un entretien, le candidat pourra recourir à un support, comme un tableau, pour y illustrer ou expliciter ses propos (pour y poser une équation, y esquisser une carte, etc.)
- chaque candidat présentera au jury un descriptif, visé par ses professeurs d'enseignement de spécialité et par la direction de son établissement, avec les points du programme qui n'auront éventuellement pas pu être étudiés.

Les épreuves anticipées de français écrites et orales en classe de première sont maintenues.

- Concernant l'épreuve écrite de français : tous les sujets seront dédoublés : il y aura donc le choix entre deux séries de 3 sujets de dissertation.

- Concernant l'épreuve orale de français, à la réduction du nombre de textes déjà décidée (14), de nouveaux aménagements sont ajoutés :

- Chaque candidat présentera au jury un descriptif, visé par ses professeurs d'enseignement de spécialité et par la direction de son établissement, indiquant les points du programme qui n'auront pas pu être abordés, notamment les points de grammaire qui n'auraient pas pu être étudiés précisément,
- L'élève pourra choisir lui-même entre deux textes sélectionnés par l'examinateur celui sur lequel il sera interrogé,
- Pour la seconde partie de l'épreuve, les candidats pourront consulter et utiliser l'œuvre étudiée en lecture curative, afin de circuler dans l'œuvre, faire référence à un passage précis, et ainsi démontrer leur maîtrise de l'œuvre lue.

Cantine scolaire

- Ouverture de la cantine pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire: le 1er septembre
- Informations sur la demi-pension (FAQ, menus, prix, kiosco, régimes spécifiques) :
<https://lyceemermoz.edu.ar/v5/faq-demi-pension-2021-preguntas-frecuentes-almuerzo-2021/>